Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 8 (1932-1933)

Heft: 6

Artikel: Cerfs-volants contre avions ; rectifions

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-706882

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les officiers de piquiers portaient la pique comme leurs hommes; ceux des mousquetaires, une pertuisane, sorte de hallebarde, et une épée. Comme insignes de grades, le colonel, le lieutenant-colonel, le vaguemestre-colonel ou major, les capitaines, lieutenants et porte-drapeau, avaient des plumets de couleurs variées, des chaînettes d'or et des écharpes rouges.

La tactique sur les champs de bataille procédait encore de la vieille ordonnance suisse, d'après laquelle l'infanterie des piquiers était disposée en carrés, comme la phalange macédonienne, pour mieux résister à la cavalerie. Les Allemands diminuèrent un peu au cours de la guerre la profondeur des carrés, qui offrait trop de prise à l'artillerie; mais ils restèrent fidèles à la disposition en échiquier. L'ordre de bataille consistait à distribuer l'infanterie en gros bataillons carrés, les piquiers placés sur plusieurs lignes de profondeur et flanqués, à chacun des quatre angles du carré, d'une « manche » de mousquetaires. Quand on marchait à l'ennemi, les deux manches de mousquetaires, qui étaient en tête à droite et à gauche des piquiers, faisaient feu puis se rabattaient derrière le carré pour recharger leurs armes; pendant ce temps, les deux manches de queue se portaient en tête et faisaient feu à leur tour. Quand on avait rejoint l'ennemi, les piques s'abaissaient et la mêlée s'engageait.

Que nous voilà certes, à l'heure actuelle, éloignés de ce mode de combat! Mais c'est ainsi que l'on se battait à l'époque héroique de la Guerre de Trente ans, sans s'embarrasser d'une tactique astucieuse. La lutte n'en était que plus franche et loyale. Pourrait-on en dire autant de la guerre moderne?

Cerfs-volants contre avions

On sait qu'au cours de la guerre, des ballons captifs avaient été utilisés pour opposer aux avions ennemis un obstacle, constitué par le câble même retenant le ballon au sol. D'excellents résultats furent obtenus avec ce précédé, aussi bien dans le nord de la France que pour la défense de Paris, à tel point qu'il fut reconnu que la crainte de rencontrer de tels obstacles suffit maintes fois pour désunir certaines attaques aériennes.

On sait peut-être moins que les Allemands, de leur côté, tentèrent des essais analogues, mais avec des cerfs-volants.

Ces appareils semblaient présenter, a priori, l'avantage d'être moins coûteux que des ballons à hydrogène, et de pouvoir s'élever plus haut. Cependant, à en croire le *Militär. Wochenblatt* et la page militaire de l'*Action Française* d'où nous tirons ces lignes, ces engins ne donnèrent pas à leurs promoteurs la satisfaction qu'ils en attendaient.

Ils furent utilisés à Sivry, sur la Meuse, à Montmédy et en Lorraine. L'ascension d'un train de cerfs-volants ne présente aucune grosse difficulté, quand le vent et les circonstances atmosphériques sont favorables. Par contre, il est plus malaisé de maintenir longtemps en l'air un tel train: quand le vent augmente, il faut craindre la rupture, et quand il diminue, la chute.

La réunion de plusieurs trains voisins par des câbles horizontaux n'est pas pratique et s'avère très dangereuse. En cas d'orage, ou simplement à l'approche de nuages électrisés, l'incendie est fort à craindre, car il est impossible de ramener rapidement à terre tout le système. Par ailleurs, la vie du personnel de service se trouve, en cette circonstance, très menacée.

Le plus grand cerf-volant lancé par les Allemands a atteint une hauteur de 9740 mètres. Il était formé d'un train de huit cellules, avec 15,000 mètres de fil, qui se rompit d'ailleurs aux essais. La surface portante était de 63 mètres carrés.

Les Allemands déclarent que l'effet produit était surtout moral. Il semble cependant qu'une étude plus approfondie de la question, sur des données modernes, ne serait pas sans intérêt.

Rectifions

Un grand journal étranger donne les précisions suivantes sur notre infanterie:

« Le régiment d'infanterie suisse dispose de 243 fusils automatiques, 31 petits mortiers, lançant à 2500 mètres une bombe de 800 à 900 grammes, 81 mitrailleuses légères, 36 mitrailleuses lourdes, 81 lance-grenades portant à 3000 mètres, et 12 canons de 20 millimètres anti-chars et anti-avions.

La brigade de chars compte normalement 86 chars, dont 20 petits, armés d'une mitrailleuse. Sur un front d'attaque de 3 kilomètres, elle dispose de 40 chars en première ligne, et de 30 en deuxième ligne à 1 kilomètre de distance. Les petits chars éclairent les flancs.

Contre ce dispositif, la défense aligne 12 pièces de 20 mm pour les batailleurs de premier échelon et 8 pour ceux de seconde ligne. Comme le char se déplace à 20 kilomètres, à l'heure, on en déduit qu'il est exposé au feu des pièces anti-chars pendant 3 minutes, à raison de 1 pièce pour 2 chars.

L'infanterie suisse est outilée pour aveugler les chars par des nuages artificiels. »

Cette information est évidemment tissée d'erreurs et, en pleine « Conférence du Désarmement », il nous semble utile de remettre les choses au point. Le régiment d'infanterie suisse dispose actuellement, en tout et pour tout de: 72 F. M. (mitrailleuses légères), 27 mitrailleuses lourdes (36 en montagne) et 2241 fusils.

Les 81 petits mortiers, les 81 lance-grenades et les 12 canons anti-chars et anti-avions sont pour l'instant purement imaginaires.

Quant à la brigade de chars, comme l'appelle pompeusement l'auteur de l'article cité plus haut, elle se compose de trois tanks de démonstration, ni plus, ni moins!

Il est vrai que le canon d'infanterie est à l'étude et que des essais ont été effectués, nous en avons du reste déjà parlé dans le « Soldat suisse », mais l'attribution prévue comporte une pièce par bataillon, soit trois pièces par régiment et non pas douze comme l'indique notre confrère si mal renseigné. E. N.

Mitteilungen des Z.-V.
Communications du C. C.

Punktzahlen für Diplome in den Wettkämpfen 1932

Der Zentralvorstand hat auf Grund von Art. 13 des Reglementes für Gewehr- und Pistolenschießen und von Art. 16 des Reglementes für Wurfwettübungen mit Handgranaten die Punktzahlen für die *Sektions- und Einzeldiplome* wie folgt festgesetzt:

	Dipl. I. Kl. bis	Dipl. II. Kl. bis	Einzeldipl. bis
Gewehrschießen	52 P.	50 P.	57 P.
Pistolenschießen	135.16 P.	128.44 P.	148 P.
Handgranatenwerfen	42.65 P.	38.65 P.	52 P.

Der Zentralvorstand.

Nombre des points nécessaires pour l'obtention des diplômes dans les concours 1932

Se basant sur l'art. 13 du règlement de tir au fusil et au pistolet, et sur l'art. 16 du règlement pour le concours de lancement de grenades à main, le comité central a fixé le nombre de points pour l'obtention des *diplômes de section et individuels* comme suit:

	diplôme Ire cl. jusqu'à	diplôme IIme cl. jusqu'à	dipl. indiv. jusqu'à
tir au fusil	52 p.	50 p.	57 p.
tir au pistolet	135.16 p.	128.44 p.	148 p.
grenades	42.65 p.	38.65 p.	52 p.

Verbandsarbeiten
Activités de l'Association

Gewehrschießen 1932
Concours de Tir au fusil 1932

Sektionswettkampf — Concours de sections

Rang	Sektionen Sections	Skala Echelle	Resultate Résultats
1	Bern	A	55,72
2	Amt Willisau	A	54,62
3	Thun	A	54,50
4	Biel — Bienne	A	54,47